



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 27 FEVRIER 2016



Bernard Goyon, président, et Yves Gautier, vice-président du comité d'organisation. PHOTO PHAL

Cognac va rayonner

CYCLOTOURISME
La région va recevoir
12 000 cyclotouristes
en août 2019. Une
organisation énorme

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Accueillir la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, cela ne s'improvise pas. Cet événement étalé sur huit jours attire 10 000 à 15 000 participants, dont environ un tiers d'étrangers. Tous sont affiliés à leur fédération nationale de cyclotourisme. Pour mettre tout cela en musique, il faut compter 2 000 bénévoles et un budget d'1,2 million d'euros...

Après Dijon, cette année, Mortagne-au-Perche, en Normandie, en 2017, et Épinal, en 2018, ce rendez-vous devrait se poser à Cognac du 4 au 11 août 2019. L'idée de la candidature est née fortuitement. Membre du club de Salignac-sur-Charente, Bernard Goyon est également producteur de pineau et de cognac. À ce double titre, il participe régulièrement à la Semaine fédérale, où il expose ses bouteilles. « On connaît du monde. En août dernier, j'ai appris qu'il n'y avait pas de candidat pour

2019. J'ai tout de suite commencé à y réfléchir... »

Il a rapidement trouvé de l'écho au sein des clubs de Salignac, Jonzac, Gémozac, Châteaubernard et Cognac. Les comités départementaux des deux Charentes, la Ligue régionale, les élus locaux ont pris la roue. L'enjeu est à la hauteur de l'effort. Cette Semaine fédérale constitue une superbe vitrine pour le territoire que les cyclotouristes vont sillonner. Avec un public amateur de visites et de bonne chère, d'une moyenne d'âge de 60 ans, il y a de belles retombées à attendre. La dépense journalière par participant est évaluée à 50 €.

Appel aux bénévoles

Proposée en décembre, la candidature de Cognac pour la 8^e édition a été acceptée en janvier. Si tout va bien, la validation finale devrait intervenir le 20 mai. Cela suppose de bétonner un dossier déjà bien engagé. Un comité d'organisation a été mis en place, présidé par Bernard Goyon, secondé par deux vice-présidents, Yves Gautier, président du Cognac Cyclotourisme Club, et Jean-Louis Girard, son homologue de l'AS Verriers Châteaubernard.

Pourquoi Cognac, et pas Saintes ou Angoulême ? « Parce que c'est un nom qui porte, ça porte », observe Bernard Goyon. Depuis ce point cen-

DEUX RÉUNIONS

Deux réunions de présentation du projet auront lieu au centre social Louis-Aragon de Ma Campagne, à Angoulême, jeudi prochain à 19 heures, et à la salle du Pidou, à Saintes, samedi 19 mars à 14 heures. Le comité lance un appel à toutes les bonnes volontés. Renseignements, 06 07 80 28 47, cosfic2019@gmail.com

tral, des boucles de 35 à 160 kilomètres vont rayonner jusqu'à Aulnay-de-Saintonge, Talmont, Rochefort, Mortagne-sur-Gironde, la Grande Champagne, Angoulême... Chaque jour, de 7 000 à 8 000 cyclistes s'éparpilleront sur les routes, par petits groupes, chacun à son rythme. Dans l'état d'esprit des cyclotouristes, pas de compétition, simplement le plaisir de rouler en groupe, ce qui permet aussi de progresser et de repousser ses limites.

On l'imagine, cela suppose une sacrée organisation pour héberger et encadrer cette « grande famille », comme la désigne Yves Gautier. Le comité prévoit notamment 35 hectares de camping temporaire dédié aux participants. Il faut d'ores et déjà prévoir que les hébergements seront pris d'assaut loin à la ronde.

Office municipal des sports, une fête amère

Lors de sa cérémonie des récompenses pour le millésime 2015, le 22 mars prochain, l'Office municipal des sports fêtera cinquante années de « promotion sportive » à Cognac. L'événement aura un petit goût amer, puisque sur le budget 2016, l'association va voir sa subvention amputée de 65 %, passant de 5 200 à 2000 € (notre édition de lundi). C'est sur l'OMS que la Ville a décidé de concentrer l'effort financier qu'elle demande au monde du sport, cette année. « Je comprends le choix, c'est moi qui aie rué dans les brancards en 2015 pour dire que 90 % des baisses de subventions aux clubs n'étaient pas justifiées », confie Dominique Chenu, le président de l'OMS. L'équation est compliquée pour lui, puisqu'il faisait partie du « comité des acteurs locaux » qui a accompagné la municipalité dans sa quête d'économies. La diète n'en reste pas moins rude pour un dirigeant qui s'est beaucoup démené pour donner plus de poids à l'OMS, et qui rêvait de le faire passer à un



D. Chenu présidera sa dernière cérémonie en mars. ARCHIVES PH. M.

niveau intercommunal. Cette entité devra se trouver un rôle dans un cadre autrement plus grand, celui de la future agglomération. Pas simple. En attendant, l'OMS va être cantonnée à la remise de ses médailles, chaque année. Ironie de l'histoire, pointe Dominique Chenu, c'est la SFIO, un parti de gauche, qui avait été à l'origine du principe des OMS en 1954.

Une médaille pour convaincre

On l'évoquait dans cette rubrique samedi dernier, Dominique Chenu pousse pour que le futur centre aquatique soit baptisé du nom de René Biénès. Couronné « sportif du siècle » par l'Office municipal des sports en 2000, le Cognaçais (1923-2009) était un champion tout terrain. Si l'on retient son passé de rugbyman, celui qui fut capitaine de l'US Cognac et du XV de France faisait aussi des miracles en athlétisme, en gymnastique, en « close-combat ». Mais aussi en natation, souligne Dominique Chenu. Pour répondre à ceux qui estiment que

René Biénès n'est pas lié au monde de l'eau, le président de l'Office municipal des sports a retrouvé dans ses plaquettes un titre de recordman de France du 50 mètres dos. C'était au niveau « cadet », certes, mais tout de même, cet homme hors-norme croquait le 100 mètres nage libre en moins d'1 minute et 2 secondes !

JARNAC

Inquiétude pour le Marathon du cognac

Vendredi, les membres du Marathon du cognac se sont retrouvés pour leur assemblée générale. L'occasion de faire le bilan et de parler des perspectives d'avenir. Olivier Joly et Bernard Brie, les coprésidents de l'association, étaient tout sourire, au moment de donner le bilan de la dernière édition. Malgré un contexte difficile - puisque l'épreuve s'est déroulée au lendemain des attentats - un nouveau record de participants a été atteint.

Plusieurs ingrédients expliquent cette réussite : le travail réalisé par le conseil d'administration, l'arrivée d'un nouveau et premier salarié, Cédric, le soutien des partenaires privés et publics, l'investissement des quelque 500 bénévoles ou encore une marraine, Marie-Jo Pérec à la fois disponible et attachante.

« Nous voulons faire de notre course une référence et une belle vitrine de notre région », a déclaré Bernard Brie.

« Cette 15^e édition a sans doute été la plus médiatique. Et nous sommes dans le Top 5 des meilleures organisations », a poursuivi Olivier Joly.

Autre record atteint en 2015, les dons pour l'Aide aux Jeunes Diabétiques se sont élevés à 6 407 euros. Pour assurer la réussite et le développement de leur épreuve, les membres du bureau n'hésitent pas à mouiller le maillot en participant à plus d'une dizaine de



De gauche à droite : Olivier Joly, Mélanie Devigne et Bernard Brie.

PHOTO S. C.

courses. Ils sont présents sur les courses du challenge de la convivialité qui regroupe 16 épreuves et dont l'assemblée générale s'est tenue à Jarnac en janvier dernier.

La Région baisse son aide

Malgré ce bilan plus que satisfaisant, une certaine inquiétude plane dans l'association qui a dû présenter un bilan légèrement déficitaire. La mauvaise surprise est venue de la Région qui n'a pas versé la subvention espérée. Sur 22 000 euros attendus et qui avaient été validés en commission, seulement 12 000 euros ont été versés. « Si la baisse des subventions mettait en péril l'avenir de l'association, je prendrais ça

comme une non-reconnaissance et je n'hésiterais pas à remettre ma démission », a déclaré Bernard Brie.

Jérôme Sourisseau, président du Pays Ouest Charente, suit le dossier de très près. En revanche, le Département, la Communauté de communes et la Ville de Jarnac ont assuré le maintien de leurs subventions.

Pour 2016, quelques nouveautés sont au programme : les inscriptions se feront uniquement sur Internet, le village sera restructuré, un nouveau site sera choisi pour la préparation et la restitution des dossards enfin les parcours seront modifiés.

Séverine Caillé

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Le pylône fait toujours jaser

L'article paru dans « Sud Ouest » mercredi a eu un certain écho à Saint-Sulpice. Le maire expliquait son intention de construire un pylône sur le point le plus haut de la commune pour améliorer la couverture mobile, en transférant les opérateurs installés sur le château d'eau voisin (propriété du syndicat d'eau) sur sa structure (propriété communale). Sa méthode autant que le coût ont fait naître quelques critiques.

Pas de quoi effrayer Dominique Souchaud, qui maintient le cap. « Le château d'eau où est installé Orange va entrer en travaux en avril. Je pensais qu'ils voudraient bien s'installer sur le nouveau pylône, mais l'opérateur préfère payer 50 000 euros pour rester sur place le temps du chantier. »

Le premier édile ne cache pas sa déception, d'autant que Bouygues, installé lui aussi au château d'eau, va quitter les lieux en juin. « Je parie qu'ils vont migrer sur le pylône SFR juste en face, avance Dominique Souchaud. Car les prix pratiqués sont inférieurs à ceux du marché, comme pour le château d'eau. »

Seule certitude, Free a choisi son pylône pour un loyer de 3 500 euros par an pendant douze ans. « Je peux même annoncer qu'ils nous ont promis la 4G, et qu'ils vont payer quelques années d'avance pour nous permettre d'avoir des liquidi-



Dominique Souchaud devant le château d'eau. PHOTO J.G.

tés. » Toutefois, pas vraiment de quoi rentabiliser avant un bon moment les 80 000 euros nécessaires.

Grand-Cognac ne suit pas

Dominique Souchaud s'étonne également que les communes voisines prétendent ne pas avoir été informées de la construction de son pylône. « Depuis que j'ai commencé à travailler dessus en juin, le sujet a été évoqué plusieurs fois au syndicat d'eau. C'est d'ailleurs lui qui a voté pour le retrait des antennes. Moi, j'ai seulement essayé de faire en sorte que la couverture reste constante sur la commune, et même qu'elle s'améliore. »

Pas de quoi convaincre Lilian Jousson, qui pointe toujours un manque de concertation. Le maire

de Louzac-Saint-André avait d'ailleurs voté contre le retrait des antennes du château d'eau par le syndicat. « D'une part, cela nous fait des recettes en moins. D'autre part, il faut me démontrer qu'il y a des inconvénients à ces antennes. La construction d'un pylône par une commune n'est pas une bonne solution. »

Pour l'heure, chacun joue donc sa partition dans le dossier. Surtout que Grand-Cognac devrait rejeter la subvention de 16 000 euros demandée par Saint-Sulpice. La Ville va peut-être devoir s'endetter pour financer les 80 000 euros de travaux. Mais Dominique Souchaud a la conviction qu'il s'agit d'un investissement d'avenir.

Jonathan Guérin

■ INTERCOMMUNALITÉ

La CDC de Jarnac se dote des compétences eau et sports

Les élus communautaires ont décidé de prendre les compétences eau et sports. Pour anticiper l'entrée dans la future agglo.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

C'est bien parce qu'elle n'existera bientôt plus que la communauté de communes (CDC) de Jarnac doit traiter quelques projets urgents. Jeudi soir, les élus des dix-huit communes du Jarnacais ont ainsi acté deux prises de compétence : la première concernant l'eau (eau potable et assainissement) et la seconde pour faire de la future plaine des sports de Jarnac un bien intercommunal. Des modifications des statuts de la CDC que chaque conseil municipal devra entériner rapidement avant la création de la future agglo.

”

On anticipe ces prises de compétence pour qu'elles perdurent dans l'agglo.

«On anticipe ces prises de compétence pour qu'elles perdurent dans l'agglo. Concernant l'eau c'est de toute façon obligatoire. Pour les sports, il s'agit en fait de prendre maintenant la compétence pour que la plaine des sports où nous allons entreprendre d'importants travaux soit d'intérêt communautaire. On veut que les études se réalisent cette année. L'achat des terrains à la commune de Jarnac va se faire très vite», a souligné en deux temps Annick-Franck Martaud, le président de la CDC.

Si pour ces futures installations sportives, tous les élus ont acquiescé, il n'en a pas été de même



Jeudi soir, Philippe Merlière était à contre-courant de ses collègues conseillers communautaires.

Photo F. B.

pour la compétence eau. Philippe Merlière, élu de Bourg-Charente mais surtout président du Syndicat mixte des eaux de la région (Smer) de Segonzac, ne comprend pas l'empressement de ses collègues à se saisir de cette compétence. «Elle se fera de toute façon en 2020 dans le cadre de l'agglo. Pourquoi précipiter les choses alors que le démantèlement de nos syndicats pourrait s'opérer plus en douceur», s'interroge Philippe Merlière «déçu» et «remonté» à l'issue du conseil : «Ça fait des années que je pilote le syndicat, c'est un domaine que je connais plutôt bien et personne ne veut m'entendre. C'est mon dernier mandat...»

La maison des assistantes maternelles supprimée des statuts. Les absents ont toujours tort. Jérôme Sourisseau, maire de Bourg-Charente et vice-président de la CDC, n'était pas là jeudi soir pour défendre le projet de maison des assis-

tantes maternelles qu'il souhaite implanter dans sa commune et qu'il voulait faire reconnaître d'intérêt communautaire.

«Il n'est pas là ce soir, on l'enlève des statuts», a tranché Annick-Franck Martaud, visiblement peu convaincu par ce projet que plusieurs autres conseillers ont également critiqué, estimant qu'il ne bénéficierait qu'à quatre assistantes maternelles sur la centaine présente dans les dix-huit communes. «Si je suis assistante maternelle et que je vois ça, je fous le feu», a imaginé Sandra Marsaud, élue de Saint-Même.

Jérôme Sourisseau souhaitait faire racheter par la CDC une maison en ossature bois de sa commune pour y installer quatre assistantes maternelles. Les loyers qu'elles auraient à payer venant amortir le prêt nécessaire au rachat. «On en reparlera», a conclu le président. Philippe Merlière a été le seul élu à voter pour.

■ MARATHON DU COGNAC

Inquiétudes autour du soutien financier de la nouvelle Région

L'assemblée générale de l'association du Marathon du Cognac a été l'occasion de faire les bilans et de préparer la 16^e édition (11, 12 et 13 novembre).

En ouvrant la séance, les coprésidents, Bernard Brie et Olivier Joly, étaient heureux, évoquant le succès de l'édition 2015: «Malgré un contexte difficile, au lendemain des attentats parisiens, nous avons atteint un nouveau record d'inscrits, grâce au travail réalisé par le comité directeur, et l'accueil de Cédric, nouveau et premier salarié», rappelant le soutien des fidèles partenaires publics et privés; l'investissement de quelque 500 bénévoles sur la manifestation; la marraine Marie-Jo Pérec, championne olympique «disponible et attachante».

**22 000 € attendus,
12 000 € versés à ce jour**

«Nous voulons faire de notre épreuve une référence et une belle vitrine de notre région», a ajouté Bernard Brie. «Cette 15^e édition a sans doute été la plus médiatique. Nous sommes dans le Top 5 des meilleures organisations», s'est réjoui Olivier Joly, car pour assurer la réussite et promouvoir le rayonnement de l'épreuve, les membres du bureau n'hésitent pas à mouiller le maillot en participant à plus d'une dizaine de courses dans l'Hexagone, en particulier celles inscrites au Challenge de la



Les responsables ont déploré le manque de subvention de 10 000 €.

Photo CL

convivialité qui compte seize épreuves, et dont l'assemblée générale a été pour la 1^{re} fois accueillie à Jarnac en janvier.

Autre record encourageant: les dons reversés à l'Aide des jeunes diabétiques (AJD), bien relayée en Charente, qui se sont élevés à 6 407€. Malgré ce bilan moral et sportif réjouissant, une inquiétude certaine plane au sein de l'association qui a dû présenter un bilan financier déficitaire. La mauvaise surprise est venue de la Région, via le pays Ouest-Charente, qui n'a pas versé la subvention espérée. Sur 22 000 € attendus et validés en commission, 12 000 € seulement ont été versés à ce jour. «Si la baisse des subventions mettait en péril l'avenir de l'association, je

prendrais ça comme une non-reconnaissance et je n'hésiterais pas à remettre ma démission», a martelé Bernard Brie. Jérôme Sourisseau, président du syndicat de pays Ouest-Charente, affirme «suivre le dossier de très près». En revanche, le Département, la CDC de Jarnac, la ville de Jarnac, ont assuré le maintien de leurs subventions.

Pour 2016, quelques nouveautés sont annoncées: les inscriptions seront reçues uniquement par internet, le village du marathon sera restructuré, un nouveau site est à l'étude pour la préparation et la restitution des dossards, les parcours seront légèrement modifiés.

Samuel MÉCHAIN

«Fabrice Luchini et moi» avec Olivier Sauton au Castel

Attention, ce n'est pas Fabrice Luchini qui sera sur la scène du Castel jeudi 3 mars à 20h30 (1), mais Olivier Sauton, son alter ego. La ressemblance est frappante, une fiction plus vraie que nature», avertit Dominique Petit, adjointe à la culture à la mairie de Châteaubernard.

Avec à l'affiche: «Fabrice Luchini et moi», Olivier Sauton, auteur et metteur en scène de son propre one-man-show, Prix 2015 du public «off» d'Avignon, réussit ce tour de force de jouer deux personnages en même temps.

«Un jeune homme inculte mais non sans esprit, rêvant de devenir comédien vedette, rencontre par hasard Fabrice Luchini, célèbre acteur de cinéma et de théâtre, son idole. Il lui demande d'être son professeur. Luchini accepte, et, à travers trois leçons de théâtre, lui délivre aussi des leçons de vie. Il fait découvrir au jeune homme qu'au-delà de la gloire et des femmes, il y a l'art».

Gestuelle, diction et réflexion personnelle de Luchini sont restituées fidèlement par Olivier Sauton. Le verbe haut, brillant, cabot et savoureux, images de marque de Luchini, l'ancien coiffeur de métier devenu acteur, sont bien présents. «Un festin d'humour, de



Olivier Sauton.

Photo CL

bons mots, de traits d'esprit, à la portée de tous, sans préciosité. Art et divertissement, profondeur et légèreté.» énonce la critique. L'histoire raconte que le vrai Fabrice Luchini a vu le spectacle, et l'aurait ressenti comme un chatouillement bénéfique, propre aux séances de psychanalyse.

Après une formation d'acteur, Olivier Sauton se distingue sur des scènes parisiennes comme le Point-Virgule, et au festival de Tournon, en 2014, où il obtient un «Coup de cœur du jury».

(1) Billetterie au Castel ouverte lundi, mercredi, de 13h30 à 17 heures ou en ligne sur lecastel.fr
Contact au 05 45 32 76 81.